

**OFFRE DE SERVICE
DE LA DIRECTION
DE L'ACTION SOCIALE**



A l'instar de toutes les caisses d'allocations familiales (Caf), la Caf des Yvelines développe une politique d'action sociale complémentaire au versement des prestations légales dont elle a la charge. Ainsi, la Direction de l'action sociale a pour ambition de répondre aux besoins sociaux non-couverts, qu'ils soient individuels ou collectifs, en mettant en œuvre un large spectre d'interventions :

- Des aides financières individuelles aux familles en complément des prestations légales ;
- Un accompagnement social des familles bénéficiaires par les travailleurs sociaux ;
- Un soutien technique et financier aux opérateurs de services et d'équipement d'action sociale.

Impulsée par le Conseil d'administration, l'action sociale de la Caf des Yvelines est par essence familiale, généraliste et préventive et s'inscrit dans un cadre partenarial important. Véritable levier de cohésion et de transformation, elle permet d'adapter les politiques publiques portées par la branche Famille à la réalité du territoire et à la diversité des familles yvelinoises notamment au travers les Conventions territoriales globales.

Cependant, la richesse de cette action sociale peut parfois manquer de visibilité voire de lisibilité pour nos partenaires, c'est pour cela que nous avons souhaité, par la publication de ce livret qui leur est destiné, présenter de manière synthétique notre offre de service et les professionnels de l'action sociale de la Caf qui les accompagnent et les font vivre.

Nous vous souhaitons une agréable et utile lecture !

NOS AMBITIONS, NOS VALEURS ET NOS ENGAGEMENTS

En tant qu'acteur majeur de la politique familiale, de l'action sociale et de la solidarité, nous avons pour **ambitions** :

- D'agir pour les familles et personnes en difficulté sociale ;
- Soutenir les projets en faveur de la petite enfance ;
- Favoriser, impulser l'innovation autour de la parentalité ;
- Développer un maillage territorial avec l'ensemble de nos partenaires ;
- Contribuer à l'égalité des territoires.

C'est à partir de **valeurs communes** que notre projet se construit.

Ces valeurs ont été choisies par nous tous :



Nos **engagements** :

Développer des parcours attentionnés à destination des familles

Poursuivre le déploiement des Conventions territoriales globales

Renforcer le partenariat

NOTRE ORGANISATION



Isabelle Bréon-Fillet

Directrice

isabelle.breon-fillet@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749744



Estelle Le Goff

Adjointe

estelle.le-goff@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0171427279



Nathalie Lemaire

Pôle pilotage et financement action sociale

nathalie.lemaire@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749859



Mathilde Sallard

Pôle stratégie partenariale

mathilde.sallard@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749821



Stéphanie Afonso-Fernandes

Pôle accompagnement des familles

stephanie.afonso-fernandes@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0134794519



Séverine Poirson

Secteur Mon Compte Partenaire

severine.poirson@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749916



Bocar So

Secteur accès aux droits

bocar.so@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749728



Nathalie Foucault

Secteur administratif et financier

nathalie.foucault@cafyvelines.cnafmail.fr

Tél. : 0178749857

NOS SERVICES

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES (PAF)

L'équipe départementale compte 1 responsable de pôle, 1 responsable du service administratif et financier, 2 coordonnateurs, 38 travailleurs sociaux (TS), 7 référents administratifs et 5 techniciens aides financières répartis sur 2 zones (Nord et Sud).

Les professionnels du service administratif et financier orientent aux TS les situations en lien avec les offres de service après une pré-évaluation des situations sociales.

Les techniciens aux aides financières traitent les dossiers de demandes d'aides financières instruits par les TS après évaluation de la situation de l'allocataire.

Les coordonnateurs en travail social animent des groupes de travail au sein des équipes, accompagnent aux nouvelles pratiques, supervisent les parcours et mettent en place des instances internes.

Experts de la famille et des prestations Caf, les TS réalisent un rdv des droits et proposent un accompagnement global, personnalisé individuel et collectif dans tous les domaines de la vie quotidienne en lien avec les offres de service.

1. Les offres de service parentalité

L'intervention sociale de la Caf s'inscrit dans une démarche préventive et anticipée autour de situations repérées pour des publics ciblés, dans le cadre d'une offre globale de service.

La démarche professionnelle du travailleur social est déployée exclusivement auprès des familles confrontées à un évènement fragilisant sur les domaines de compétences suivants :

Parentalité : 4 parcours

Décès parent



Décès
parent/enfant

Décès enfant



- Soutenir la famille dans les différentes démarches liées au décès ;
- Accompagner la famille dans le processus de deuil et la construction d'un projet de vie.

Séparation



- Soutenir le/les parents dans l'organisation familiale et le nouveau projet de vie ;
- Favoriser l'accès au droit commun pour les deux parties, dans l'intérêt des enfants ;
- Permettre un espace d'information, de conseil et d'orientation facilitant la prise de décision et les démarches à engager.

Parent seul



- Favoriser une organisation familiale compatible avec une activité professionnelle ;
- Faciliter l'autonomie sociale et financière par l'activité économique et/ou familiale.

Allocation
Journalière de
Présence
parentale



Accompagner les parents à mieux vivre les problèmes de santé/handicap de leur enfant grâce à l'accès aux droits et à l'accompagnement à la parentalité.

2. Les offres de service logement

Logement : 2 parcours

Impayés
de loyer



- Éviter la mise en place d'une procédure d'expulsion locative ou de vente du bien aux enchères ;
- Prévenir la suspension de l'Aide au logement ;
- Permettre à la famille de payer son loyer ou son prêt accession.

Non décence



Conditions
d'habitabilité non
remplies

Surpeuplement



Contribuer à l'amélioration des conditions de logement et des conditions de vie quotidienne.

3. L'offre de service insertion

Insertion : 1 parcours

Insertion socio-
professionnelle des
bénéficiaires du Rsa
majoré ayant entre 18 et
34 ans

Parent seul



Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des familles vers une autonomie financière.

Ce parcours est en lien avec le parcours "Parent seul"

Pour en savoir plus, scannez le QR code

LE SECTEUR ACCÈS AUX DROITS

L'équipe départementale compte 6 référents techniques et 5 gestionnaires conseil allocataires et 2 conseillers techniques accès au droit.

Rattachés à la direction de l'action sociale, nous avons pour ambition d'avoir une approche proactive de l'accès aux droits, en transversalité avec les différents acteurs de la Caf des Yvelines.

Nous gérons et développons des offres de services et parcours dédiés aux partenaires institutionnels et associations présentes sur le territoire des Yvelines, et à destination de publics spécifiques.

1. Les offres de service

- **Violences intra-familiales (VIF)**

En lien avec les travailleurs sociaux de la Caf des Yvelines, nous procédons à la mise en sécurité des informations personnelles du conjoint victime de violences conjugales et réévaluons le dossier pour permettre le versement des droits en ne prenant plus en compte la situation et les ressources de l'autre membre du couple.

- **Bénéficiaires d'une protection internationale**

En partenariat avec les acteurs du département en charge du suivi et de l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, nous fluidifions les ouvertures de droits et facilitons l'accès aux droits de ce public.

- **Micro-crèches et structures de garde à domicile**

Dans le cadre du Cmg structure (Complément du mode de garde) et du dispositif de déclaration dématérialisé des attestations mensuelles, nous gérons les conventions et assurons le traitement informatique. Nous offrons également aux micro-crèches une réponse dédiée en cas de besoin.

- **Commissions locales d'impayés de loyer (CLIL)**

Dans le cadre de la politique de prévention des impayés de loyer, la Caf des Yvelines participe aux CLIL.

2. Nos partenariats institutionnels

- **Conseil départemental**

- RSA (Revenu de Solidarité Active) ;
- Droit à la PCH (Prestation compensatoire du handicap) lié à l'AEEH (Allocation d'éducation pour l'enfant handicapé) ;
- Placement à l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

- **Organisme de tutelle et de curatelle**

- Mesures d'Aide à la gestion budgétaire familiale (UDAF) ;
- Sollicitations sur des dossiers en présence d'AAH (Allocation adulte handicapée) et d'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;
- Mesures de protection juridique des majeurs.

- **CNAV et CRAMIF**

Dispositif de subrogation des avantages vieillesse et invalidité : en effet, dans l'attente de l'étude des droits à pension, l'AAH (Allocation adulte handicapé) et le RSA (Revenu de Solidarité Active) sont versés à titre d'avance.

LE SECTEUR MON COMPTE PARTENAIRE

L'équipe départementale compte 1 coordinatrice Mon Compte Partenaire et 9 techniciens Mon Compte Partenaire

1. Le Portail Mon Compte Partenaire

La Caf des Yvelines peut mettre à disposition de ses partenaires (en fonctions de leurs missions), un extranet des services en ligne qui permettent la consultation de dossiers d'allocataires ou l'envoi dématérialisé de données. L'accès à ces espaces est sécurisé et doit faire l'objet d'une convention.

Cet extranet est un espace sécurisé et unique qui permet aux partenaires de la Caf de bénéficier de services en ligne avec un seul mot de passe et un seul identifiant. Le premier service en ligne intégré à Mon Compte Partenaire est Cdap (Consultation du dossier allocataire par le partenaire), le deuxième est le service Afas, le service des Aides financières collectives d'action sociale.

Pour nous contacter : moncomptepartenaire.cafyvelines@caf.cnafmail.fr

2. Le Site www.monenfant.fr

Le portail « monenfant.fr », propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. L'objectif est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Dans ce portail national est référencée la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs...), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistant(e)s maternel(le)s, service de médiation familiale...) mais également des assistant(e)s maternel(le)s actuellement en activité.

Ce portail propose une expérience utilisateur accrue en s'adaptant à tout type de support (ordinateur, tablette et smartphone).

Pour nous contacter : monenfant.cafyvelines@caf.cnafmail.fr

LE PÔLE STRATÉGIE PARTENARIALE

L'équipe départementale compte 14 chargés de conseil développement dont 11 chargés de conseil territorialisés, 3 contrôleurs en action sociale et 1 chargé d'expert développement territorial.

L'accompagnement des partenaires permet d'inscrire l'action de la Caf dans les territoires dans une logique de plus grande lisibilité et efficience de l'offre de service, dans les champs de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse, du handicap, de l'insertion, de l'animation de la vie sociale, du logement et de la laïcité.

Le Schéma départemental des services aux familles et de l'animation de la vie sociale (Sdsfavs) est garant de cette cohérence d'intervention multi-partenaire.

Pour vous accompagner et vous soutenir dans la réflexion et l'élaboration de vos projets, une équipe de professionnels est à votre disposition dont vous trouverez la répartition territoriale sur caf.fr, **rubrique Partenaires**.

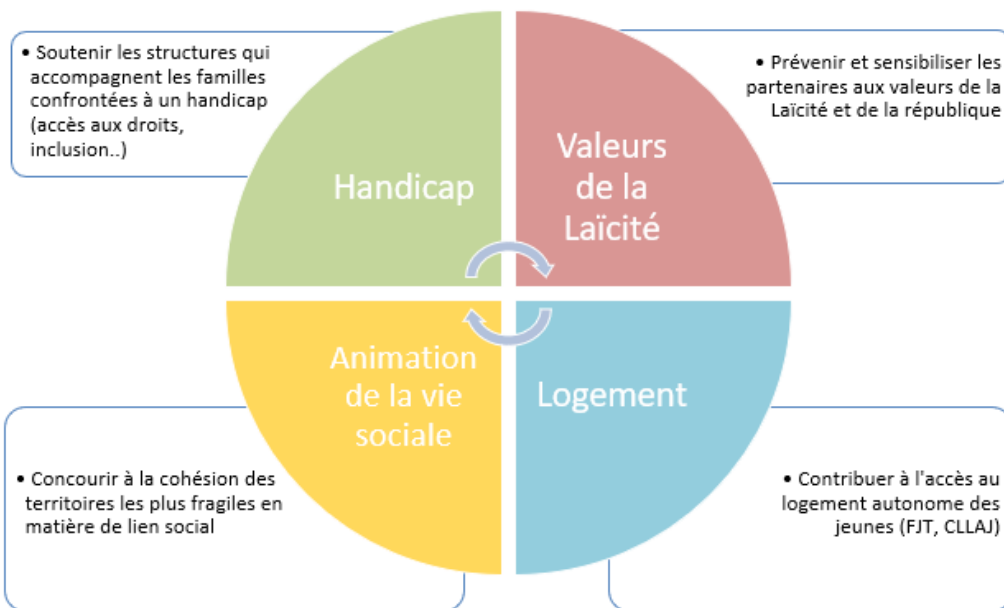
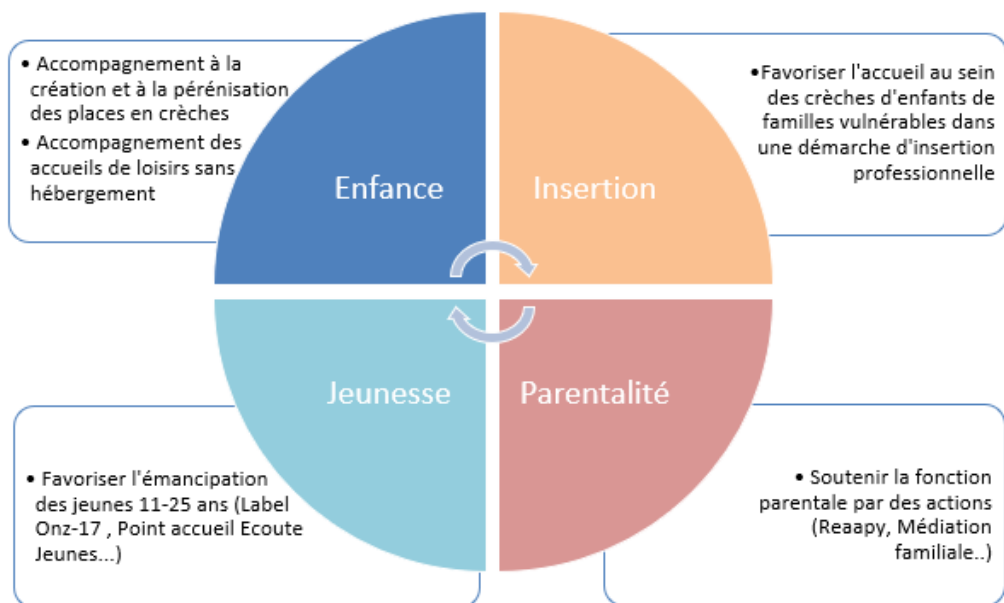
1. Les offres de service par thématiques

Partenaire incontournable de vos réalisations, la Caf des Yvelines vous propose une ingénierie de projet et une expertise des territoires. Dans le cadre des Conventions territoriales globales, plusieurs champs d'action peuvent être investis (cf. schéma).

Afin de développer cette offre globale, des campagnes d'appels à projets permettent de pérenniser les offres aux familles, réduire les inégalités territoriales et soutenir l'innovation sociale.

Pour en savoir plus : www.caf.fr, **rubrique Partenaires**

Pour nous contacter : appelaprojet.cafyvelines@caf.cnafmail.fr



LE PÔLE PILOTAGE ET FINANCEMENT ACTION SOCIALE

L'équipe du service aides financières collectives est composée de 7 référents techniques et techniciens aides financières collectives.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés sur le volet Prestation de service (PS) et informent, accompagnent, conseillent le partenaire (complétude des imprimés avance, solde, actualisation)

Ils analysent la cohérence des documents administratifs, financiers et comptables et assurent également le traitement et le suivi des dossiers.

Chaque technicien a un secteur dédié dont vous trouverez la répartition territoriale sur www.caf.fr, **rubrique Partenaires**.

1. Ses missions :

- Assurer la contractualisation des Prestations de service ordinaires (Pso) ;
- Assurer le versement des différentes Prestations de service (Ps) (selon engagement contractuel).

2. Ses enjeux :

- Respecter l'engagement contractuel (acompte, montant PS) ;
- Travailler dans une logique partenariale.

3. Les différentes prestations de services versées par la Caf :

- Petite enfance : Prestation de service unique (Psu), Relais petite enfance (Rpe), Bonus territoire, Bonus mixité sociale, Bonus handicap ;
- Jeunesse : Point accueil écoute jeunes (Paej) , Aide spécifique rythme éducatif (Asre), Prestation de service jeunes, Plan mercredi, Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) ;
- Parentalité : Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), Espace rencontre, Lieu d'accueil enfants-parents (Laep), Médiation familiale ;
- Aide à la vie sociale : Centre sociaux, Espace de vie sociale ;
- Logement : Foyer de jeunes travailleurs (Fjt).

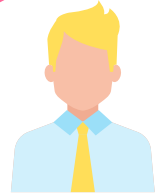
ANNEXES

NOS PRINCIPAUX MÉTIERS

Je suis travailleur social, j'accompagne exclusivement les familles avec enfants dans le cadre d'une séparation, d'un décès, d'un impayé de loyer.



Je suis référent technique, je collabore étroitement avec les travailleurs sociaux dans la pré-évaluation et l'orientation des situations.



Je suis technicien aides financières, je traite les demandes d'aides financières individuelles.



Je suis technicienne Mon Compte Partenaire, je traite les demandes d'accès au portail sécurisé "Mon Compte Partenaire" de nos partenaires et réponds à leurs diverses sollicitations.



Je suis chargée de conseil développement, j'apporte mon expertise et un soutien méthodologique aux partenaires dans leurs projets de services aux familles



Je suis technicien aides financières collectives, j'accompagne et conseille les partenaires. Je verse la prestation de service.





@Caf_Yvelines



Caf des Yvelines